



**ACADÉMIE  
DE BESANÇON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Jura

# **Livret d'accompagnement des professeurs des écoles T1 - T2 - T3**

*Septembre 2020*



# Sommaire

Introduction - Présentation du dispositif.....	2
Extrait du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation .....	3
Accompagnement du professeur des écoles titulaire 1 <sup>ère</sup> année .....	8
• Grille d'auto-évaluation.....	9
• Grille d'observations et conseils pour la 1 <sup>ère</sup> visite du professeur des écoles titulaire 1 <sup>ère</sup> année .....	13
• Guide d'accompagnement réalisé lors de la rencontre du professeur des écoles titulaire 1 <sup>ère</sup> année avec l'inspecteur de l'Education nationale.....	17
• Grille d'observations et conseils pour la 2 <sup>ème</sup> visite du professeur des écoles titulaire 1 <sup>ère</sup> année .....	19
• Grille d'observations et conseils pour la 3 <sup>ème</sup> visite en fonction des besoins ciblés du professeur des écoles titulaire 1 <sup>ère</sup> année .....	24
Accompagnement du professeur des écoles titulaire 2 <sup>ème</sup> année.....	29
• Guide d'accompagnement réalisé lors de la rencontre du professeur des écoles titulaire 2 <sup>ème</sup> année avec l'inspecteur de l'Education nationale.....	30
• Grille d'observations et conseils pour la 1 <sup>ère</sup> visite du professeur des écoles titulaire 2 <sup>ème</sup> année.....	32
• Grille d'observations et conseils pour la 2 <sup>ème</sup> visite en fonction des besoins ciblés du professeur des écoles titulaire 2 <sup>ème</sup> année .....	37
Accompagnement du professeur des écoles titulaire 3 <sup>ème</sup> année.....	42
• Guide d'accompagnement réalisé lors de la rencontre du professeur des écoles titulaire 3 <sup>ème</sup> année avec l'inspecteur de l'Education nationale.....	43
• Grille d'observations et conseils pour la visite en fonction des besoins ciblés du professeur des écoles titulaire 3 <sup>ème</sup> année .....	45

## ***Introduction - Présentation du dispositif***

Vous êtes enseignant débutant en première, deuxième ou troisième année. Afin de vous accompagner au mieux dans cette prise de fonction, vous trouverez ci-joint un document qui nous permettra de répondre à vos besoins et de laisser trace des différents temps d'accompagnement.

En début de chaque année, vous prendrez un temps d'analyse réflexive de votre pratique en remplissant le document d'auto-évaluation. Celui-ci fera apparaître vos points forts et vos marqueurs de progression. Il orientera l'aide que les formateurs pourront vous apporter.

Les différentes rencontres programmées avec un CPC, un CPD ou un PEMF s'appuieront sur l'analyse d'une observation d'un ou de plusieurs temps d'enseignement. Ce réel partagé permettra d'identifier l'évolution de vos pratiques et de répondre à vos questionnements.

Enfin, chaque année, un rendez-vous sera organisé avec l'IEN de circonscription. Cette rencontre permettra notamment de fixer les priorités de votre accompagnement.

Ce document est un guide, il ne sera pas versé à votre dossier. Son seul but est de vous permettre d'entrer dans le métier de façon plus progressive.

Jean-Michel FAIVRE  
Adjoint à l'IA-DASEN du Jura  
En charge de la formation initiale et continue.

## **Extrait du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation – Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 – BO n°30 du 25 juillet 2013**

Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus.

Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à :

1. affirmer que **tous les personnels concourent à des objectifs communs** et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres ;
2. reconnaître la **spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice ;
3. identifier les **compétences professionnelles attendues**. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14),
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) [...].

### **Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation**

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

#### **Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation**

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

##### **1. Faire partager les valeurs de la République**

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

##### **2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école**

- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

## **Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves**

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

### **3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage**

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

### **4. Prendre en compte la diversité des élèves**

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

### **5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

### **6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques**

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

### **7. Maîtriser la langue française à des fins de communication**

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
- Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

### **8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier**

- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

### **9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier**

- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

### **Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative**

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

#### **10. Coopérer au sein d'une équipe**

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
- Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

#### **11. Contribuer à l'action de la communauté éducative**

- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
- Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
- Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
- Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

#### **12. Coopérer avec les parents d'élèves**

- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
- Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

#### **13. Coopérer avec les partenaires de l'école**

- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

#### **14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

### **Compétences communes à tous les professeurs**

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage, ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

### **Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune**

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

#### **P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

#### **En particulier, à l'école**

- Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire.
- Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

[...]

#### **P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement**

- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
- Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
- Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

#### **En particulier, à l'école**

- Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école.
- Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

[...]

### **Les professeurs, praticiens experts des apprentissages**

#### **P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

#### **En particulier, à l'école**

- Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage.
- Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

[...]

#### **P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

#### **En particulier, à l'école**

- À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires.
- Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage).
- Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages.
- Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux.
- Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

[...]

#### **P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.
- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation.
- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
- Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

[...]

**Accompagnement  
du professeur  
des écoles  
titulaire  
1<sup>ère</sup> année**



**Compétence 4 : Prendre en compte la diversité des élèves**

**Compétence 5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**

**Compétence 6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques**

**Compétence 7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication**

**Compétence 8 : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier**

**Compétence 9 : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier**

**Compétence 10 : Coopérer au sein d'une équipe**

**Compétence 11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative**

**Compétence 12 : Coopérer avec les parents d'élèves**

**Compétence 13 : Coopérer avec les partenaires de l'école**

**Compétence 14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

<b>Fait le</b>	
<b>Signature de l'enseignant</b>	



<b>L'enseignant dans la classe</b>					
<b>Conduite de la classe</b>	<b>S</b>	<b>A</b>	<b>Activité d'enseignement</b>	<b>S</b>	<b>A</b>
Maîtrise de la langue orale			Maîtrise du contenu disciplinaire		
Alternance et rythme des activités			Pertinence des supports et des stratégies mises en place		
Exploitation de la parole des élèves			Prise en compte de l'erreur		
Clarté des consignes			Adaptation des activités à l'hétérogénéité des élèves		
Utilisation des outils pédagogiques (tableau, documentation...)			Attitude réflexive sur la pratique (mesure de l'efficacité de la séance)		
Capacité à s'adapter aux réactions des élèves			Choix circonstancié du type d'autorité		
<b>Observations, conseils :</b>					

Codage : **S** : satisfaisant – **A** : à améliorer

<b>Les élèves</b>	<b>S</b>	<b>A</b>	<b>Les traces écrites</b>	<b>S</b>	<b>A</b>
Connaissance des objectifs, des critères			Conformité aux programmes		
Utilisation des savoirs antérieurs			Quantité et diversité des écrits produits		
Mise en situation de recherche			Quantité des travaux réalisés		
Construction et choix de stratégies (méthodes de travail)			Qualité des exercices proposés		
Capacité d'auto-évaluation			Tenue et correction des cahiers		
Réussite des élèves au cours de la séance au regard des évaluations pratiquées			Communication aux familles		
Acquisitions réalisées					
<b>Les attitudes et comportements</b>	<b>S</b>	<b>A</b>		<b>S</b>	<b>A</b>
Intérêt, motivation, investissement			Entraide, coopération, écoute de l'autre		
Capacité de prise de parole			Climat de classe		
Degré d'initiative et autonomie					
<b>Observations, conseils :</b>					

Codage : S : satisfaisant – A : à améliorer

Organisation matérielle et pédagogique					
Aménagement de la salle de classe	S	A	Planification de l'action éducative	S	A
Caractère fonctionnel de l'aménagement			Organisation des apprentissages (progressions, programmations, cahier-journal, fiches de préparation)		
Affichages didactiques			Emploi du temps (prise en compte des niveaux...)		
Affichages esthétiques			Temps d'apprentissages / Temps sociaux		
			Adéquation entre préparation et mise en œuvre		
			Fonctionnalité des outils de l'enseignant		
Observations, conseils :					

Codage : S : satisfaisant – A : à améliorer

Axes de progrès ciblés :

<b>Fait le</b>	
<b>Signature de l'observateur</b>	

<b>Fait le</b>	
<b>Signature de l'enseignant</b>	



Les engagements de l'enseignant :

Les engagements des accompagnateurs :

<b>Fait le</b>	
<b>Signature de l'inspecteur</b>	

<b>Fait le</b>	
<b>Signature de l'enseignant</b>	

**Grille d'observations et conseils  
pour la 2<sup>ème</sup> visite  
du professeur des écoles titulaire 1<sup>ère</sup> année**

<b>Nom et prénom</b>	
<b>Lieu d'exercice</b>	
<b>Niveau(x) de classe</b>	
<b>Date de la visite</b>	
<b>Rapport de visite rédigé par</b>	

<b>Remarques générales sur la classe</b>	
Particularités des conditions d'exercice	

<b>Séances observées</b>

**Compétences communes à tous les professeurs**

**P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**

**P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement**

**P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**

**P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**

**P5 : Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

**Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation**

**C1 : Faire partager les valeurs de la République**

**C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école**

**C3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage**

**C4 : Prendre en compte la diversité des élèves**

**C5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**

<b>C6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</b>	
<b>C7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication</b>	
<b>C8 : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</b>	
<b>C9 : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</b>	
<b>C10 : Coopérer au sein d'une équipe</b>	

<b>C11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative</b>	
<b>C12 : Coopérer avec les parents d'élèves</b>	
<b>C13 : Coopérer avec les partenaires de l'école</b>	
<b>C14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</b>	

<b>Axes de travail</b>

**Grille d'observations et conseils  
pour la 3<sup>ème</sup> visite en fonction des besoins ciblés  
du professeur des écoles titulaire 1<sup>ère</sup> année**

<b>Nom et prénom</b>	
<b>Lieu d'exercice</b>	
<b>Niveau(x) de classe</b>	
<b>Date de la visite</b>	
<b>Rapport de visite rédigé par</b>	

<b>Remarques générales sur la classe</b>	
Particularités des conditions d'exercice	

<b>Séances observées</b>

**Compétences communes à tous les professeurs**

**P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**

**P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement**

**P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**

**P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**

**P5 : Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

**Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation**

**C1 : Faire partager les valeurs de la République**

**C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école**

**C3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage**

**C4 : Prendre en compte la diversité des élèves**

**C5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**

<b>C6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</b>	
<b>C7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication</b>	
<b>C8 : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</b>	
<b>C9 : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</b>	
<b>C10 : Coopérer au sein d'une équipe</b>	

<b>C11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative</b>	
<b>C12 : Coopérer avec les parents d'élèves</b>	
<b>C13 : Coopérer avec les partenaires de l'école</b>	
<b>C14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</b>	

<b>Axes de travail</b>

**Accompagnement  
du professeur  
des écoles  
titulaire  
2<sup>ème</sup> année**



Les engagements de l'enseignant :

Les engagements des accompagnateurs :

<b>Fait le</b>	
<b>Signature de l'inspecteur</b>	

<b>Fait le</b>	
<b>Signature de l'enseignant</b>	

**Grille d'observations et conseils  
pour la 1<sup>ère</sup> visite  
du professeur des écoles titulaire 2<sup>ème</sup> année**

Nom et prénom	
Lieu d'exercice	
Niveau(x) de classe	
Date de la visite	
Rapport de visite rédigé par	

Remarques générales sur la classe	
Particularités des conditions d'exercice	

Séances observées

**Compétences communes à tous les professeurs**

**P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**

**P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement**

**P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**

**P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**

**P5 : Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

**Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation**

**C1 : Faire partager les valeurs de la République**

**C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école**

**C3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage**

**C4 : Prendre en compte la diversité des élèves**

**C5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**

<b>C6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</b>	
<b>C7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication</b>	
<b>C8 : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</b>	
<b>C9 : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</b>	
<b>C10 : Coopérer au sein d'une équipe</b>	

<b>C11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative</b>	
<b>C12 : Coopérer avec les parents d'élèves</b>	
<b>C13 : Coopérer avec les partenaires de l'école</b>	
<b>C14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</b>	

<b>Axes de travail</b>

**Grille d'observations et conseils  
pour la 2<sup>ème</sup> visite en fonction des besoins ciblés  
du professeur des écoles titulaire 2<sup>ème</sup> année**

Nom et prénom	
Lieu d'exercice	
Niveau(x) de classe	
Date de la visite	
Rapport de visite rédigé par	

<b>Remarques générales sur la classe</b>	
Particularités des conditions d'exercice	

<b>Séances observées</b>

**Compétences communes à tous les professeurs**

**P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**

**P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement**

**P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**

**P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**

**P5 : Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

**Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation**

**C1 : Faire partager les valeurs de la République**

**C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école**

**C3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage**

**C4 : Prendre en compte la diversité des élèves**

**C5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**

<b>C6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</b>	
<b>C7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication</b>	
<b>C8 : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</b>	
<b>C9 : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</b>	
<b>C10 : Coopérer au sein d'une équipe</b>	

<b>C11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative</b>	
<b>C12 : Coopérer avec les parents d'élèves</b>	
<b>C13 : Coopérer avec les partenaires de l'école</b>	
<b>C14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</b>	

<b>Axes de travail</b>

**Accompagnement  
du professeur  
des écoles  
titulaire  
3<sup>ème</sup> année**



Les engagements de l'enseignant :

Les engagements des accompagnateurs :

<b>Fait le</b>	
<b>Signature de l'inspecteur</b>	

<b>Fait le</b>	
<b>Signature de l'enseignant</b>	

**Grille d'observations et conseils  
pour la 1<sup>ère</sup> visite en fonction des besoins ciblés  
du professeur des écoles titulaire 3<sup>ème</sup> année**

Nom et prénom	
Lieu d'exercice	
Niveau(x) de classe	
Date de la visite	
Rapport de visite rédigé par	

Remarques générales sur la classe	
Particularités des conditions d'exercice	

Séances observées

**Compétences communes à tous les professeurs**

**P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**

**P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement**

**P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**

**P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**

**P5 : Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

**Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation**

**C1 : Faire partager les valeurs de la République**

**C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école**

**C3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage**

**C4 : Prendre en compte la diversité des élèves**

**C5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**

<b>C6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</b>	
<b>C7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication</b>	
<b>C8 : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</b>	
<b>C9 : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</b>	
<b>C10 : Coopérer au sein d'une équipe</b>	

<b>C11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative</b>	
<b>C12 : Coopérer avec les parents d'élèves</b>	
<b>C13 : Coopérer avec les partenaires de l'école</b>	
<b>C14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</b>	

<b>Axes de travail</b>